

Communication

Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 9 janvier 2025

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune, sous l'onglet Conseil municipal.

Lors de sa séance du 7 janvier 2025, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- Une rémunération aux concierges sera désormais proposée pour le service de piquets assurés par le service de conciergerie les week-ends.
- Six personnes ont été nommées pour composer le bureau de vote pour les votations fédérales et cantonales du 9 février prochain, ainsi que deux suppléants.
- Une nouvelle employée rejoindra l'équipe de la crèche municipale pour un contrat à durée déterminée, de février à juillet 2025.
- Pour l'étude du réaménagement de la place de la Gare, plusieurs offres de bureaux spécialisés pour la création d'une équipe de planification ont été reçues. Un bureau d'architecte, d'ingénieur civil, et d'architecte paysagiste, ont été sélectionnés pour réaliser ce travail.
- Les récepteurs d'alarmes Pagers utilisés par le CSP la Birse seront remplacés dans le courant de l'année et une offre pour cela a été validée.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

